

Un premier pas vers l'IA

Trois jours pour arrêter de subir l'intelligence artificielle et commencer à s'en servir : comprendre ce que fait vraiment un modèle génératif, écrire des instructions qui donnent un résultat utilisable, et travailler dans un cadre juridique tenable.

21 h

3 JOURS CONSÉCUTIFS

4-12

PARTICIPANTS

100 %

PRÉSENTIEL

70 %

DE PRATIQUE

POUR QUI

Tout professionnel non technicien amené à utiliser l'IA générative dans son travail : dirigeant de TPE-PME, encadrant, fonction support, commercial, indépendant, agent public, personne en reconversion.

Aucun prérequis technique. Savoir utiliser un ordinateur et un navigateur suffit. Ni code, ni mathématiques.

CONTACT

DCM Learning

32 rue de Bonne — 94000 Créteil
dcm.learningparis@gmail.com
www.dcm-learning.fr

Réponse sous 48 heures ouvrées.

Référence : DCM-IA-21 — programme V1 — août 2026

JOUR 1 — COMPRENDRE

Ce que fait réellement un modèle génératif, le vocabulaire utile, le panorama des outils. Premier atelier de comparaison.

JOUR 2 — PRODUIRE

L'anatomie d'un prompt en cinq blocs, l'itération, six ateliers métier, sa bibliothèque de prompts.

JOUR 3 — SÉCURISER

Hallucinations, RGPD, règlement européen sur l'IA, droits d'auteur. Charte d'usage et plan d'action.

Une obligation, pas seulement une opportunité

L'article 4 du règlement (UE) 2024/1689 sur l'intelligence artificielle impose, depuis le 2 février 2025, aux fournisseurs et aux déployeurs de systèmes d'IA de garantir un niveau suffisant de maîtrise de l'IA chez les personnes qui les utilisent pour leur compte. Une formation tracée, évaluée et attestée constitue un élément de preuve de cette démarche.

Ce que vous venez chercher, ce que vous repartez avec

Public concerné

- Dirigeants et encadrants de TPE et PME
- Fonctions support : administratif, RH, comptabilité, juridique
- Commerciaux et chargés de communication
- Indépendants et professions libérales
- Agents publics
- Personnes en reconversion ou en recherche d'emploi

Prérequis

- Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur le web
- Disposer d'une adresse e-mail active et y accéder pendant la session
- Aucune connaissance en informatique, statistiques ou programmation
- Formation dispensée en langue française

Un questionnaire de positionnement est adressé à chaque participant avant l'entrée en formation.

Objectifs pédagogiques — à l'issue des trois jours, le participant est capable de :

- Expliquer en langage courant le fonctionnement, la portée et les limites d'un modèle d'IA générative
- Construire une instruction structurée en cinq blocs et l'itérer jusqu'à un résultat exploitable
- Sélectionner l'outil pertinent selon la tâche et le niveau de confidentialité
- Appliquer un protocole de vérification pour détecter une réponse fausse, biaisée ou invérifiable
- Identifier les données qui ne doivent pas être saisies dans un outil d'IA au regard du RGPD
- Situer les obligations issues du règlement européen sur l'IA applicables à son organisation
- Rédiger les règles d'usage de l'IA applicables à son équipe
- Formaliser un plan d'action personnel de trois cas d'usage mesurables

Ce que le participant emporte

- Sa bibliothèque personnelle de prompts réutilisables
- Une trame de charte d'usage interne, au format modifiable
- Un plan d'action de trois cas d'usage applicables dès le retour en poste
- Le support de formation numérique, un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation

Méthodes mobilisées

Alternance d'apports courts et d'ateliers appliqués, environ 70 % du temps en pratique. Salle équipée, un poste informatique par participant avec accès internet, vidéoprojection et paperboard. Les comptes d'accès aux outils utilisés sont fournis pour la durée de la formation. **Évaluation** : questionnaire de positionnement en amont, émargements par demi-journée, évaluations formatives quotidiennes, mise en situation finale notée sur grille critériée, satisfaction à chaud, évaluation d'impact à froid trois mois après la session.

Trois journées de 7 heures

Horaires indicatifs : 9 h 00 – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h 00. Deux pauses par journée.

JOUR 1 • 7 H Comprendre

Ce que fait la machine, et ce qu'elle ne fait pas.

- **1 h 30** – Test de positionnement, tour de table des usages existants, cadrage des attentes
- **2 h** – Vocabulaire opérationnel : modèle, jeton, fenêtre de contexte, entraînement, génératif. Comment une réponse est produite mot après mot, et pourquoi elle est plausible avant d'être exacte
- **1 h 30** – Panorama des familles d'outils : conversation, rédaction, image, transcription, recherche assistée, automatisation. Gratuit contre payant : ce qui change réellement
- **2 h** – Atelier : comparaison de deux formulations sur une même tâche métier, et mesure de l'écart obtenu

JOUR 2 • 7 H Produire

Écrire des instructions qui donnent un résultat utilisable.

- **2 h** – Anatomie d'un prompt : rôle, contexte, tâche, format, contraintes. Décomposition et reconstruction sur cas réels
- **1 h 30** – L'itération : corriger plutôt que relancer, guider par l'exemple, savoir quand s'arrêter
- **2 h 30** – Ateliers métier tournants : e-mail difficile, synthèse de document long, compte rendu de réunion, formule de tableur, note interne, trame de présentation
- **1 h** – Constitution de sa bibliothèque personnelle de prompts et choix de son outil de référence

JOUR 3 • 7 H Sécuriser

Les pièges, le cadre légal, et votre plan d'action.

- **1 h 30** – Hallucinations et biais : signaux d'alerte, protocole de vérification en trois contrôles, repérage sur textes piégés
- **1 h 30** – Données personnelles et RGPD : ce qui ne doit jamais être saisi, paramétrage des comptes, alternatives
- **1 h** – Règlement européen sur l'IA : niveaux de risque et obligation de maîtrise de l'IA prévue à l'article 4
- **1 h** – Droits d'auteur, propriété des contenus générés, clauses à lire dans les conditions d'utilisation
- **1 h** – Rédaction d'une charte d'usage interne et du plan d'action individuel
- **1 h** – Évaluation finale sur grille critériée, correction commentée, bilan et remise des attestations

Tarifs, délais, inscription

INTITULÉ ET RÉFÉRENCE	Un premier pas vers l'IA — DCM-IA-21 — programme V1 — août 2026 — 21 h sur 3 jours, présentiel, 4 à 12 participants
TARIF INTER-ENTREPRISES	990 € net de taxe par participant. Repas et déplacements non compris.
TARIF INTRA-ENTREPRISE	Sur devis, pour un groupe de 4 à 12 participants. Frais de déplacement du formateur en sus au-delà de 50 km de Créteil.
RÉGIME DE TVA	Exonération de TVA en application de l'article 261-4-4°a du code général des impôts (actions de formation professionnelle continue). Les prix sont exprimés en euros, nets de taxe : aucune TVA n'est à ajouter.
DÉLAI D'ACCÈS	Réponse sous 48 h ouvrées. Inscription finalisée au plus tard 15 jours calendaires avant le démarrage, dans la limite des places disponibles.
LIEU ET SESSIONS	Île-de-France. Le lieu exact dépend de la session : il est communiqué avant l'inscription et rappelé sur la convocation. Tous les lieux retenus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
SESSIONS ET INTERVENANT	Calendrier communiqué sur demande. Formation animée par Youcef Chabati, responsable pédagogique et formateur.

Inscription, en cinq étapes

- Demande par e-mail ou via le formulaire du site
- Entretien de cadrage et questionnaire de positionnement
- Envoi du devis, du programme et de la convention de formation (entreprise) ou du contrat de formation professionnelle (particulier)
- Retour signé, accord du financeur le cas échéant, confirmation de la place
- Convocation au plus tard une semaine avant le démarrage

Financement

- Plan de développement des compétences de l'employeur
- Prise en charge OPCO, demande à déposer avant l'entrée en formation, subrogation possible
- Aide individuelle à la formation de France Travail, dossier monté avec le conseiller
- Autofinancement : contrat de formation professionnelle, rétractation de 10 jours, premier versement plafonné à 30 % du prix

Formation non éligible au compte personnel de formation

: elle ne prépare à aucune certification enregistrée au RNCP ou au répertoire spécifique de France compétences.

Situation de handicap

Référent handicap : **Youcef Chabati** — dcm.learningparis@gmail.com. Signalez toute situation avant l'inscription : entretien d'analyse du besoin sous 5 jours ouvrés, étude des adaptations matérielles, pédagogiques et temporelles, réponse écrite sous 10 jours ouvrés, réorientation vers un partenaire spécialisé si l'adaptation n'est pas réalisable. Les lieux retenus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Digital Cash Management est certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivante : actions de formation. Certificat n° F3304-1-I délivré par PRONÉO CERTIFICATION le 3 mars 2025, valable jusqu'au 2 mars 2028, consultable sur www.dcm-learning.fr.
Organisme nouvel entrant : aucun indicateur de résultat n'est disponible à ce jour, la première session n'ayant pas encore eu lieu ; les taux de satisfaction, d'assiduité et de réussite seront publiés sur le site dans le mois suivant la première session.